

Critères sportifs et artistiques pour l'admission et/ou le maintien dans la structure "Sports-Arts-Etudes" de la République et Canton du Jura



Discipline **danse**

Mise à jour 01.01.2009

Secondaire I

Danse classique : audition de danse classique devant un jury

Danse moderne : audition de danse contemporaine devant un jury

Secondaire II

Danse classique : audition de danse classique devant un jury

Danse moderne : audition de danse contemporaine devant un jury

Remarques

Jury composé d'experts désignés par l'association faîtière Danse Suisse. L'audition comprend une leçon de danse classique et une leçon de danse moderne, leçons placées sous la conduite de professeurs désignés par Danse Suisse. Les danseurs/euses font l'audition dans son entier (classique et moderne)

Descriptif et contenu de l'audition danse se trouve sur le site www.sae-jura.ch - rubrique critères

Références Association faîtière Danse Suisse (ASPE, FSED,...)

Visa Swiss Olympic Association cantonale ou régionale
 Association ou fédération nationale Responsable SAE de la discipline

Accueil

Rem.
préliminaires

Critères
généraux

Critères
spécifiques

Ajustements

(c) 2006 MK / JCS